

Pour diffusion immédiate
Le 29 septembre 2008

numéro 08-236

Restructuration de la gestion des terres du Yukon

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon restructure les services d'aménagement des terres afin de faciliter l'aliénation de terres aux Yukonnais, ont annoncé aujourd'hui le ministre des Services aux collectivités, Archie Lang, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Brad Cathers.

À partir du 1^{er} avril 2009, la Section de l'aménagement des terres du gouvernement du Yukon sera transférée, passant du ministère des Services aux collectivités au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR).

« Ce changement permettra de centraliser la gestion des terres et ainsi d'offrir aux Yukonnais la possibilité de traiter toutes leurs affaires liées aux terres à un seul endroit », explique M. Lang.

La Section de l'aménagement des terres aide les collectivités rurales, situées à l'extérieur des municipalités, quant aux services de planification, de zonage et de lotissements. La Section est également responsable des programmes de cartographie à l'échelle du territoire, des bases de données d'arpentage officiel et de la bibliothèque de photographies de la plupart des collectivités du Yukon.

« La Section de l'aménagement des terres demeurera une partie intégrante de la gestion des terres du gouvernement du Yukon, ajoute M. Cathers. Le changement vise à faciliter la collaboration au sein du personnel et à accroître la capacité du gouvernement du Yukon à offrir des services efficaces et en temps voulu relativement aux demandes de terres des Yukonnais. »

Plusieurs postes et responsabilités seront transférés de la Section de l'aménagement des terres à la division responsable de l'exploitation durable des ressources du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Néanmoins, tous les postes de la Section de l'aménagement des terres seront maintenus.

La division responsable de l'exploitation durable des ressources du EMR gère et soutient le développement durable des terres, des forêts et des ressources agricoles du Yukon. Au sein de la division, la Direction de l'aménagement des terres administre la vente de lots résidentiels, commerciaux et industriels au Yukon ainsi que la délivrance de permis d'utilisation des terres et de permis de carrière.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant	Mark Roberts
Communications	Communications
Conseil des ministres	Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
867-633-7961	867-667-5307
matthew.grant@gov.yk.ca	mark.roberts@gov.yk.ca